

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 18 juin (18/06/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 12 juin, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints**,

M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, M. Jean-Luc GARRIGUES, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux**,

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Maryse BAULU (représentée par Madame Christine HEMERY), **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Eliette DELMAS), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Madame Muriel VALETTE), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), M. Gilles BENECH (représenté par Madame Valérie CLARMONT), M. Gérard VALLES (représenté par Madame Christine FANFELLE), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Fernand RODRIGUEZ, M. Aïzen ABOUA, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT EXCUSES :

Mme Pierrette ESQUIEU, M. Daniel CALVI, **Conseillers Municipaux**.

Monsieur GARRIGUES est nommé secrétaire de séance.

MARCHES PUBLICS

28 – 18 juin 2020

28. Extension de l'école Montebello – autorisation de signer les marchés

Rapporteur : Mme HEMERY.

Considérant la consultation en procédure adaptée lancée pour les travaux d'extension de l'école Montebello,

Considérant l'analyse réalisée par le cabinet d'architecture CAPMAS BONETTO,

Monsieur le Maire demande à l'assemblée :

- De l'autoriser à signer les marchés avec les entreprises, économiquement plus avantageuses, ci-dessous.

ENTREPRISE	LOT		MONTANT HT	MONTANT TTC
	N°	Intitulé		
ETC	1	VRD / Gros oeuvre / Démolitions	113 200,00 €	135 840,00 €
ECO AVENIR ET BOIS	2	Charpente/étanchéité	41 644,50 €	49 973,40 €
ALUCREATION	3	Menuiserie Alu	18 208,00 €	21 849,60 €
MMP	4	Plâtrerie / Faux-plafonds	9 378,90 €	11 254,68 €
BANZO	5	Menuiserie bois	20 790,67 €	24 948,80 €
ATOME	6	Electricité	6 896,00 €	8 275,20 €
FERRIERES THERMELEC	7	Plomberie / chauffage	8 696,00 €	10 435,20 €
PRODECO	8	Faïences / Sols souples	8 986,22 €	10 783,46 €
PRODECO	9	Peinture : Nettoyage	5 673,11 €	6 807,73 €
SAS ERMHES	10	Élévateur PMR	28 880,00 €	30 468,40 €
			262 353,40 €	310 636,48 €

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Décide :**

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises ci-dessus, ainsi que tous les documents à intervenir nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Pour copie conforme
Moissac le 19 juin 2020

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :